

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 septembre 2025

**Rapporteur :
Madame Isabelle ASSIH**

N° 61

**Vœu relatif à l'avenir du site de l'Institut national supérieur de professorat et de
l'éducation**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter le vœu suivant :

« Nous avons appris par voie de presse, le 18 septembre dernier, le projet de fermeture, pour la rentrée 2027, et dès la rentrée 2026 pour les nouvelles promotions de master 1, de l'Institut national supérieur de professorat et de l'éducation de Quimper. Ces décisions ont été prises sans concertation ni dialogue avec l'Agglomération de Quimper Bretagne Occidentale.

Les élus de Quimper Bretagne Occidentale, réunis lors du conseil communautaire du 25 septembre 2025 :

- *rappellent que la formation des enseignants à Quimper s'inscrit dans une histoire ancienne (École normale, IUFM, INSPE) et constitue un élément structurant du paysage éducatif et universitaire du sud-Finistère et ce depuis 150 ans ;*
- *que ce site accueille aujourd'hui près de 100 étudiants en master 1 et 2 de professorat des écoles, ainsi que plus d'une vingtaine d'enseignants et personnels administratifs, dont l'activité irrigue les établissements scolaires de la moitié sud du Finistère ;*
- *soulignent que des investissements importants ont été réalisés récemment sur le Pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias afin d'accueillir l'INSPE, avec le concours financier de l'État, de la Région Bretagne, du Département du Finistère et de Quimper Bretagne Occidentale, dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2014-2020 ; constate que la décision de fermeture, prise sans concertation avec les collectivités concernées, apparaît en totale contradiction avec ces engagements ;*

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2025 (accusé de réception du 06/10/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

- *alertent sur les conséquences territoriales de cette fermeture, qui accentuerait les déséquilibres entre le nord et le sud de la région Bretagne et renforcerait la concentration des formations sur les sites de Brest et de Rennes, au détriment de l'accessibilité et de l'égalité des chances pour les étudiants de Cornouaille ; cette décision aurait de plus des répercussions négatives pour les écoles rurales et les communes qui bénéficient de l'apport des stagiaires formés à proximité.*

En conséquence, le conseil communautaire :

- *exprime son opposition à la fermeture du site de l'INSPE de Quimper ;*
- *appelle à mettre en œuvre un cadre de concertation avec les collectivités locales et les acteurs éducatifs du territoire pour construire l'avenir du site de Quimper.*

Ce vœu sera transmis au Président de l'Université de Bretagne Occidentale ainsi qu'à Madame la Rectrice d'Académie. »